

## Procès-verbal de la séance du conseil d'administration

**Mardi 27 mars 2018 – 12 h HP/15 h HE**

Le conseil d'administration de Western Climate Initiative, inc. (le « conseil ») s'est réuni le 27 mars 2018, par téléconférence. Après avoir approuvé le procès-verbal de la séance du 9 février 2018, examiné et approuvé l'entente de financement du Québec, puis reçu le rapport du directeur général, le conseil convoque une séance à huis clos pour discuter d'enjeux concernant le personnel.

La séance est ouverte par le président, Matthew Rodriquez, à 12 h 07, heure du Pacifique (15 h 07, heure de l'Est). Jeannine Farrelly est secrétaire de séance. Aucun membre du public n'assiste à cette séance.

### Présence

Le quorum est atteint conformément aux règlements administratifs en présence des administrateurs suivants :

- Matthew Rodriquez (président)
- Jim Whitestone (vice-président)
- Jean-Yves Benoit (trésorier)
- Éric Thérout
- Alex Wood

Sont également présents :

- Mark Wenzel, État de la Californie
- France Delisle, Province de Québec
- Greg Tamblyn, WCI, inc.
- Jeannine Farrelly, WCI, inc.
- Mieke Klok, Lionbridge (interprète)

M. Rodriquez déclare la séance ouverte, M. Tamblyn prend les présences et le quorum est établi.

M. Rodriquez demande ensuite si un administrateur souhaite faire modifier l'ordre du jour. Personne ne se manifestant, le conseil aborde le premier point à l'ordre du jour.

### **I. Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 9 février 2018**

Le procès-verbal de la séance du 9 février 2018 est présenté en anglais et en français.

M. Rodriquez demande aux administrateurs s'ils ont des questions sur le procès-verbal ou s'ils souhaitent y apporter des corrections. Personne ne se manifestant, M. Rodriquez demande une motion pour adopter le procès-verbal tel quel. M. Whitestone propose l'adoption du procès-verbal de la séance du 9 février 2018. La motion est appuyée par M. Thérout et adoptée à l'unanimité par le conseil.

## II. Examen et approbation de l'entente de financement du Québec

L'entente de financement du Québec pour 2018-2019 est présentée à l'examen du conseil. L'entente a été distribuée aux administrateurs avant la séance et publiée sur le site Web de WCI, inc. L'entente est présentée en anglais et en français, la version française ayant toutefois préséance sur la version anglaise. M. Tamblyn signale que la nouvelle entente est similaire à celle précédemment conclue avec WCI, inc., à quelques modifications près. Celles-ci ont été examinées par le directeur général de WCI, inc. et par ses conseillers juridiques à Québec et à Sacramento. Des représentants de la Californie et de l'Ontario ont également pu en prendre connaissance et les commenter avant la séance.

M. Rodriguez demande au conseil s'il a des questions. Personne ne se manifestant, M. Whitesone propose d'approuver l'entente de financement du Québec tel qu'elle est présentée. M. Benoit appuie la motion.

M. Rodriguez demande aux administrateurs s'ils souhaitent en discuter. Il exprime sa satisfaction quant au travail accompli dans le cadre de l'entente, qui reste un modèle de collaboration entre les gouvernements participants. Sur la proposition dûment appuyée d'approuver l'entente de financement du Québec, M. Rodriguez demande le vote. La motion est approuvée à l'unanimité par le conseil.

M. Wood se joint à la séance à 12 h 14, heure du Pacifique (15 h 14, heure de l'Est).

## III. Rapport du directeur général

M. Tamblyn présente un compte rendu au sujet des activités de planification stratégique. Le conseil a demandé au personnel d'évaluer l'état des services actuels fournis par WCI, inc., ainsi que les nouveaux services qui pourraient être développés, en vue de faire des recommandations au conseil d'administration. En 2017, le personnel a évalué les services actuellement fournis aux gouvernements participants, notamment en réalisant une évaluation des technologies de l'information du système de suivi des droits d'émissions (CITSS). De nouveaux employés ont été embauchés pour combler les besoins de l'organisation en ressources techniques et pour appuyer diverses initiatives de planification stratégique. Le personnel a également apporté plusieurs améliorations aux processus internes, notamment en modifiant les règlements administratifs et en instaurant de nouvelles procédures de gestion de projet afin d'améliorer la prestation des services.

À la fin de 2017, le personnel a entamé officiellement la réflexion sur la planification stratégique avec la formation d'une équipe interne composée de M. Turcotte, de M<sup>me</sup> Farrelly et de M. Tamblyn, afin de passer en revue l'ensemble des données recueillies en cours d'année et d'identifier divers enjeux, opportunités et risques. Ce travail a permis de développer une ébauche de plan stratégique. Toutefois, à la lumière des nouveaux renseignements recueillis tout au long de l'année, des modifications au plan s'imposent dans une optique d'amélioration des services. Après discussions, il a été déterminé que la tenue d'une série de séances de travail structurées avec le personnel des gouvernements participants serait bénéfique pour le processus de planification stratégique. Ces séances de travail sont en cours de préparation. Suite à ses séances, le personnel de WCI, inc. présentera un document de planification au conseil d'administration afin d'obtenir ses commentaires et ses directives. Entretemps, le personnel continuera de voir à la mise en œuvre des initiatives d'amélioration déjà approuvées par le conseil d'administration.

M. Whitestone s'enquiert de l'échéancier de ces activités. M. Tamblyn répond qu'il en saura plus après la première séance de travail, mais qu'il tiendra le conseil au courant en mai et s'efforcera de lui présenter un document de planification stratégique avant octobre.

M. Théroux demande si le plan stratégique comprendra des activités liées à l'intégration des nouveaux gouvernements participants. M. Tamblyn répond que l'ébauche du plan stratégique comprend effectivement des activités d'optimisation du processus d'intégration des nouveaux gouvernements participants.

M. Rodriguez demande qui participera aux séances de travail. M. Tamblyn indique qu'elles regrouperont dans un premier temps les membres du groupe de travail des gestionnaires, qui connaissent les besoins de leurs programmes et les implications politiques de leurs décisions. M. Benoit explique qu'une raison justifiant que ces discussions se limitent initialement aux gestionnaires est que ces séances permettront d'aborder les différentes façons de mettre en œuvre le système de plafonnement et d'échange pour le rendre plus souple et plus efficace et de cibler les avenues de solutions à explorer, à la suite de quoi, le personnel des gouvernements participants pourra être sollicité.

M. Rodriguez s'enquiert de l'état d'avancement de l'intégration des nouveaux gouvernements. M. Tamblyn en fait un bref compte rendu en soulignant que les démarches en cours pourront orienter les discussions sur la planification stratégique liées aux procédures d'intégration.

Personne n'ayant d'autre question, M. Tamblyn met fin à son rapport.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance publique est levée à 12 h 30, heure du Pacifique (15 h 30, heure de l'Est). Le conseil convoque ensuite une séance à huis clos pour discuter d'enjeux concernant le personnel. M<sup>mes</sup> Farrelly et Klok quittent la séance.

#### **IV. Mesures prises par le conseil au cours de la séance à huis clos**

Pendant la séance à huis clos, le conseil a approuvé le procès-verbal de la séance à huis clos du 12 octobre 2017 et évalué la performance du directeur général.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance à huis clos et la séance du conseil d'administration sont levées à 13 h 20, heure du Pacifique / 16 h 20, heure de l'Est.

Le tout respectueusement soumis,

---

Mary Nichols, secrétaire